DOSSIER DE PRÉSENTATION
SMILEY FOREVER (SMF) ASBL

ASBL socioculturelle fondée en 2026 à Zoutleeuw, Belgique
Adresse du siège social : Asbroekstraat 53, 3440 Zoutleeuw, Belgique

1. Présentation générale

Smiley Forever (SMF) est une ASBL socioculturelle fondée en 2026 à Zoutleeuw, en Belgique. L'association est née d'une volonté commune de promouvoir la culture, le cinéma, la solidarité et l'aide sociale à travers des actions concrètes, humaines et porteuses de sens. SMF a pour vocation de créer un cadre de rencontre, de partage et d'engagement au service des communautés. Elle souhaite mettre en valeur les initiatives culturelles, encourager l'expression artistique, soutenir les personnes en difficulté et renforcer les liens entre les populations.
L'association s'inscrit dans une démarche de fraternité, d'ouverture et de coopération. Elle accorde une importance particulière aux échanges culturels et humains entre la Belgique et la Côte d'Ivoire, tout en développant une ouverture sur le plan national et international.

2. Identité de l'association

Dénomination : Smiley Forever (SMF) ASBL
Nature juridique : Association sans but lucratif
Type : ASBL socioculturelle
Année de fondation : 2026
Lieu de fondation : Zoutleeuw, Belgique
Adresse du siège : Asbroekstraat 53, 3440 Zoutleeuw, Belgique
Domaines d'action : Culture, cinéma, solidarité, aide sociale, échanges internationaux

Smiley Forever est une structure associative à but non lucratif. Son objectif principal n'est pas la recherche de bénéfices financiers, mais la réalisation d'actions d'intérêt collectif, social et culturel.
L'association agit dans le respect des valeurs du vivre-ensemble, du partage et de la responsabilité sociale. Elle peut collaborer avec des partenaires associatifs, culturels, institutionnels ou privés, dans le respect de sa mission et de ses objectifs.

3. Mission

La mission de Smiley Forever (SMF) est de promouvoir la culture, le cinéma, la solidarité et les échanges internationaux à travers des actions sociales, éducatives et culturelles porteuses d'impact positif.

L'association agit pour :

- ➔ Créer des espaces de rencontre et de participation.
- ➔ Encourager l'expression culturelle et artistique.

- ➔ Soutenir les personnes et les familles en situation de besoin.
- ➔ Favoriser les échanges entre communautés et pays.
- ➔ Développer des projets sociaux et cinématographiques à impact humain.

SMF veut être un acteur de changement positif, en mettant en avant des initiatives concrètes qui améliorent la vie des personnes et renforcent les liens entre les communautés.

4. Vision

La vision de Smiley Forever est de devenir une association de référence dans la promotion du lien social, du cinéma engagé et des échanges culturels entre la Belgique, la Côte d'Ivoire et d'autres horizons internationaux.
L'association souhaite construire un espace dans lequel la culture est utilisée comme moyen de rapprochement, le cinéma comme outil d'expression et de sensibilisation, et la solidarité comme valeur fondamentale au service des autres.
SMF ambitionne de créer une dynamique durable, fondée sur la coopération, la créativité et l'engagement social. L'association veut contribuer à une société plus ouverte, plus fraternelle et plus inclusive.

5. Valeurs

Les activités de Smiley Forever reposent sur plusieurs valeurs essentielles :

- **La solidarité :** aider les personnes en difficulté et soutenir les actions d'entraide.
- **Le partage :** créer des moments de convivialité, d'échange et de collaboration.
- **Le respect :** reconnaître la dignité de chaque personne et valoriser la diversité.
- **L' ouverture :** favoriser le dialogue entre les cultures et les générations.
- **L' engagement :** agir avec sérieux, constance et responsabilité.
- **La créativité :** utiliser la culture et le cinéma comme moyens d'expression et de sensibilisation.

Ces valeurs constituent la base de l'identité de l'association et orientent chacune de ses initiatives.

6. Objectifs généraux

Les objectifs généraux de Smiley Forever sont les suivants :

- Promouvoir la culture sous toutes ses formes.
- Développer des activités cinématographiques et audiovisuelles.
- Organiser des événements culturels et sociaux.

- Mettre en place des actions de solidarité et de collecte de dons.
- Créer des ponts entre la Belgique et la Côte d'Ivoire.
- Favoriser les échanges culturels au niveau international.
- Encourager l'intégration, le dialogue et la coopération entre les peuples.

L'association souhaite intervenir de manière positive et concrète dans différents domaines de la vie sociale et culturelle, en restant fidèle à sa vocation d'intérêt général.

7. Domaines d'action

Smiley Forever intervient dans plusieurs domaines complémentaires :

- **Culture et arts**

L'association organise ou soutient des activités culturelles, des rencontres, des événements artistiques et des initiatives de valorisation des talents.

- **Cinéma**

SMF accorde une place importante au cinéma comme outil de communication, de sensibilisation et de formation. Les projections, débats et initiatives audiovisuelles font partie de son identité.

- **Solidarité**

L'association mène des actions solidaires destinées à soutenir les personnes vulnérables, les familles en difficulté et les causes humanitaires.

- **Action sociale**

SMF développe des activités de proximité, de sensibilisation et d'accompagnement, afin de répondre à certains besoins sociaux.

- **Échanges internationaux**

L'association favorise les collaborations et échanges entre la Belgique, la Côte d'Ivoire et d'autres partenaires étrangers, dans une logique d'ouverture et de coopération.

8. Activités de l'association

Dans le cadre de ses missions, Smiley Forever peut organiser ou soutenir les activités suivantes :

- ➢ Projections et rencontres cinématographiques.
- ➢ Événements culturels et artistiques.
- ➢ Campagnes de solidarité.
- ➢ Collectes de dons.
- ➢ Actions de sensibilisation sociale et culturelle.

- ➢ Conférences, débats et ateliers.
- ➢ Activités pour les jeunes et les familles.
- ➢ Partenariats avec d'autres associations et institutions.
- ➢ Projets de coopération et d'échanges internationaux.

Ces activités sont conçues pour répondre aux objectifs de l'association et renforcer son impact sur le terrain.

9. Dimension nationale et internationale

Smiley Forever développe son action à deux niveaux :

- ➔ Au niveau national, en Belgique, l'association participe à la vie associative et culturelle à travers des actions locales, des événements de sensibilisation et des projets de solidarité.

- ➔ Au niveau international, SMF crée des liens avec la Côte d'Ivoire et d'autres partenaires à l'étranger afin de développer des échanges culturels, des collaborations et des initiatives communes.

Cette ouverture internationale permet à l'association de promouvoir le dialogue entre les peuples, de valoriser les cultures et de construire des relations durables basées sur le respect et la coopération.

10. Organisation interne

Comme toute ASBL, Smiley Forever repose sur une organisation interne claire et structurée. Les statuts définissent les droits et obligations des membres, ainsi que l'organisation de l'assemblée générale et de l'organe d'administration.
L'association peut être composée de :

- L'assemblée générale.
- L'organe d'administration.
- Les membres effectifs.
- Les membres adhérents.
- Les bénévoles et les collaborateurs.

L'assemblée générale constitue l'instance principale de décision. Elle réunit les membres selon les règles prévues par les statuts. L'organe d'administration assure la gestion courante de l'association et veille à la bonne exécution des décisions prises.
L'organisation interne permet à SMF de fonctionner de manière transparente, responsable et efficace, dans le respect de ses statuts et de sa mission.

11. Réalisations et travail déjà effectué

Depuis le début de la réflexion autour de Smiley Forever, plusieurs éléments importants ont été définis et consolidés.

Tout d'abord, le nom officiel de l'association a été retenu : Smiley Forever (SMF). Ce nom reflète une identité positive, humaine et ouverte vers l'avenir.
Ensuite, les grands axes d'action ont été établis. L'association se positionne comme une structure socioculturelle active dans les domaines de la culture, du cinéma, de la solidarité et de l'aide sociale.

Par ailleurs, la dimension géographique a été précisée. SMF agit en Belgique, entretient un lien fort avec la Côte d'Ivoire et développe une ouverture sur le plan international.

Enfin, plusieurs textes de présentation ont déjà été élaborés, allant de versions courtes destinées à la communication visuelle jusqu'à une formulation plus institutionnelle adaptée à un dossier officiel.
Ce travail de structuration constitue une base solide pour l'évolution future de l'association, pour la préparation de ses statuts, ainsi que pour sa communication auprès des partenaires, des institutions et du public.

12. Cadre général en Belgique

En Belgique, Smiley Forever (SMF) est conçue comme une association sans but lucratif (ASBL), c'est-à-dire une structure qui poursuit un but désintéressé dans l'intérêt collectif. Son fonctionnement repose sur des statuts écrits qui fixent les règles fondamentales de l'association, son objet, son organisation et ses modalités de gestion.

Smiley Forever inscrit son action dans les domaines de la culture, du cinéma, de la solidarité, de l'aide sociale et des échanges internationaux. Son objectif est de créer un cadre de rencontre, de partage et de coopération entre les communautés, en particulier entre la Belgique, la Côte d'Ivoire et d'autres partenaires à l'étranger. Le siège social de l'association est établi en Belgique, à Asbroekstraat 53, 3440 Zoutleeuw, conformément aux exigences légales applicables aux ASBL.

Les statuts de l'association précisent notamment la dénomination complète, le but désintéressé, les activités qui constituent l'objet de l'association, les conditions d'admission et de sortie des membres, les règles relatives à l'assemblée générale, les modalités de nomination et de cessation des fonctions des administrateurs, ainsi que l'affectation du patrimoine en cas de dissolution. Ils prévoient aussi les règles de représentation, la durée des mandats, le nombre minimum de membres et, le cas échéant, le montant maximum de la cotisation.

Smiley Forever veille à respecter un fonctionnement transparent, responsable et conforme aux règles en vigueur en Belgique, afin de renforcer sa crédibilité, sa stabilité et sa capacité à développer des projets durables au service des populations et des cultures. (**Les formalités de dépôt et de publication doivent également être respectées auprès des autorités compétentes, notamment pour la publication au Moniteur belge et l'enregistrement à la Banque-Carrefour des Entreprises.)**

13. Fondateurs et responsables

L'association a été fondée par trois personnes qui ont contribué à sa création et à sa structuration interne :

- **Claude Yobou Diouf** – Président
- **Kassi Marc Serge** – Vice-président
- **Kouame Amoin Pemon Pervenche Colombe** – Secrétaire général

Ces fonctions reflètent l'organisation interne de l'association et permettent d'assurer la coordination, la représentation et le suivi administratif des activités de SMF.

14. Commissions permanentes

L'association comprend les commissions permanentes suivantes :

- Commission Culturelle et Artistique.
- Commission Cinéma et Audiovisuel.
- Commission Communication et Médias.
- Commission Finance et Budget.
- Commission Recrutement et Adhésion.
- Commission Événements et Logistique.
- Commission Éducation et Formation.
- Commission Relations Internationales.
- Commission Solidarité et Aide Sociale.
- Commissions spéciales ou temporaires.

15. Conclusion

Smiley Forever (SMF) est une association portée par une vision humaine, culturelle et solidaire. Son identité repose sur la culture, le cinéma, l'entraide et les échanges internationaux, avec une attention particulière à la relation entre la Belgique et la Côte d'Ivoire.

À travers ses actions, SMF souhaite contribuer à une société plus solidaire, plus ouverte et plus inclusive. L'association se veut un espace de rencontre, d'expression et de coopération au service des communautés.